

Bilan de la réunion du jeudi 29 Septembre 2016 suite au questionnaire adressé aux associations sportives et aux écoles du Pays de Fayence dans le cadre de « la Démarche Zéro déchet- Zéro gaspillage »

La réunion a été demandée par le collectif Demain Pays de de Fayence, Associations Etincelles, ABI.

Présents pour la Communauté de Commune : Mr UGO, Mr TOSAN, Mr VIAL, Mr GANDINO
Pour DEMAIN Pays de Fayence, ABI : Mme ONOFRI, Mr et Mme FARON, Mr DUMONT

Caroline ONOFRI adresse les **remerciements de l'équipe pédagogique du collège de Montauroux à Messieurs GIUNIPERO et PEIRONE pour l'aide apportée à l'organisation de la journée de sensibilisation à l'environnement et à la prévention des déchets du 23 Septembre dernier.**(collecte en 1h30 en matinée de 350 kg de déchets prélevés par 3 classes de collégiens, ateliers pédagogiques l'après-midi) les objectifs de la journée visant des messages de comportement citoyen ainsi qu'une meilleure connaissance de la richesse du territoire du pays de Fayence par l'exemple du « biotope de Fondurane »,

Le bilan sur le questionnaire associatif a commencé à être présenté par Mme FARON :

35 associations ont répondu au questionnaire

Les propositions et les attentes se concentrent sur le besoin d'équipements en kit de tri pour les collectes sélectives (sur les stades, dans les gymnases, dans les salles polyvalentes et aux abords du lac pour les centres d'aviron et de voiles)

Pour le bilan des questionnaires école et collège :

80% des enseignants sont engagés dans le tri sélectif au moins pour le papier, certains souhaitent des containers pour les emballages, et des interventions de sensibilisation pour leur classe,

Des bacs jaunes et bleus vont être mis à disposition dans chaque école. Ils seront livrés d'ici fin 2016,

Mr TOSAN nous a dit que les équipements nécessaires pour recevoir les collectes sélectives sont prêts (nouveau quai de transfert, camions bennes de collectes...)

Pour l'instant, l'étude de marché va être lancée pour l'acquisition des différents bacs de tri de proximité afin d'étendre et favoriser le geste de tri au domicile des foyers,

Mr TOSAN nous a redit plusieurs fois que la collecte sélective en point de proximité est prévue pour Juin 2017 et que cet objectif l'engage personnellement dans sa mission de président de la commission intercommunale des déchets du Pays de Fayence.

L'idée est de développer plusieurs axes : **Multiplier les points d'apports volontaires** et développer la collecte de proximité : **à côté des bacs à ordures ménagères (OMR) vont être ajoutés des bacs à couvercle jaune (pour le recyclable) et des bacs à couvercle bleu (papier).**

Pour le verre, multiplication des points d'apports volontaires (150 au lieu de 70 actuellement).

Le but étant de multiplier par deux la collecte sélective du Pays de Fayence d'ici à 2027 Réduire de 30% les 12000T d'OMR produite chaque année. Résultat fin 2018.

La question de la collecte des déchets verts et bio-déchets qui pèsent et fermentent dans les OM est à l'étude, « il faudra bien trouver des solutions en plus du compostage qui ne peut être actuellement effectué par tous les foyers!! »

Pour l'instant, Mr FARON a rappelé qu'à Bagnols où le tri sélectif de proximité est mis en place le recyclable est à 96kg/hab/an alors que pour les autres villages on est à 58kg/hab/an

Mr GANDINO (responsable des installations sportives intercommunales) **ne voit pas l'intérêt de mettre des bacs jaunes en permanence dans les stades et les gymnases car il pense que les citoyens ne sont pas capables de trier correctement.** Il n'est pas possible de mettre des sacs plastiques car ils ne sont pas aux normes en cas d'incendie.

Mr TOSAN exprime l'idée qu'il faut mettre en place la communication vers les foyers en priorité, les actions de sensibilisation vers les scolaires sont secondaires (celle du 23 septembre avec les collégiens lui apparaît comme du saupoudrage !)

Pour ce qui est de l'information du citoyen via des ambassadeurs du tri, de l'éducation à l'environnement et du tri sélectif lors des manifestations sportives, la Communauté de Commune ne souhaite pas créer d'embauche supplémentaire (il y a suffisamment de fonctionnaires!) et propose un partenariat avec une association environnementale qui s'occupera de la valorisation du geste de tri auprès des citoyens par:

- Le recrutement d'un ambassadeur de tri au sein de l'association
- L'intervention de cette personne plus des bénévoles associatifs lors des manifestations sportives pour informer et s'occuper du tri sélectif
- L'acquisition d'un stand pour expliquer le tri sélectif sur le marché de Fayence le samedi

A été également demandé par les associations présentes si la Communauté de Commune pouvait disposer d'un stock de gobelets plastiques réutilisables qu'elle mettrait à disposition des associations qui en aurait besoin lors de leurs différentes manifestations, moyennant caution: les gobelets devant être rendus propres.

Ce n'est pas la priorité pour l'instant de la Communauté de Commune et l'association environnementale n'aura qu'à s'en occuper...

La Communauté de Commune donnerait une subvention (a été évoqué rapidement la somme de 20000€) en fonction des besoins listés de cette association, le territoire fournirait une aide logistique (prêt de bacs jaunes lors des manifestations sportives) et détacherait une personne une demi-journée par semaine pour former l'ambassadeur de l'association qui sera partenaire de la Communauté de Commune.

Mme ONOFRI parle d'un excédent bénéficiaire de 500,000 euros au budget déchets 2015 que devient cet excédent sachant que la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagées provient des foyers,

Mr DUMONT souhaite qu'une **communication** plus ample et détaillée **sur la réduction des déchets** soit développée en commission intercommunale et vers les associations et les citoyens, il émet des réserves quant à la faisabilité administrative et logistique de ce projet de partenariat.